

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Santé orale et parcours de soins buccodentaires de la personne en situation de handicap

La santé générale est impactée par une mauvaise santé orale à tous les âges de la vie et de fait implique les professionnels de façon pluridisciplinaire (soignants, kinés, paramédicaux, éducateurs, secrétaires médicales...).

La santé orale est un élément essentiel au bien-être et à la qualité de vie de la personne en situation de handicap quel que soit son âge. Certaines déficiences nécessitent que le professionnel réalise des gestes d'hygiène spécifiques. Cette formation s'adresse au personnel du secteur médico-social et sanitaire ou aux infirmières libérales accompagnant des personnes en situations de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie.

De ce fait tous les métiers d'un ESMS peuvent être représentés . Il s'agit d'inclure l'hygiène buccodentaire et la santé orale au projet d'établissement et au projet de la personne.



Avec le soutien de

Santé orale et parcours de soins buccodentaires de la personne en situation de handicap

Prérequis

La formation est ouverte aux professionnels des ESMS signataires de la charte du réseau HANDIDENT.

Modalités

Une rencontre avec un référent nommé par la structure est organisée pour évaluer les besoins de professionnels. Une fiche descriptive de l'établissement est établie avec la direction avant d'établir un devis et une convention. L'établissement fournit les locaux, l'écran et un vidéoprojecteur pour la réalisation de l'action. Le cas échéant, elle peut demander au responsable HANDIDENT de fournir le matériel nécessaire par mail.

La direction prend connaissance du règlement intérieur de la formation et le diffuse aux stagiaires avant leur inscription.

Indicateurs de performances

Les indicateurs de performances seront communiqués à la demande du directeur d'établissement.

Objectifs

La Publication au journal officiel n°0177 du 1 août 2019 Arrêté du 31 juillet 2019 définit les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2023.-

- Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie :

- orientation n° 1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière ;

- Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France promeut la connaissance en santé au travers de la prévention et de la promotion de la santé.

- contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles en santé buccodentaire des professionnels du secteur médico-social

- améliorer la santé et à la qualité de vie de la personne en situation de handicap ou âgée en perte d'autonomie

- favoriser l'accès précoce aux soins buccodentaires des personnes en situation de handicap par :

- améliorer les pratiques en hygiène buccodentaire

- comprendre l'importance du parcours de soins buccodentaires

- reconnaître les manifestations des maladies buccodentaires

- permettre la conservation de la confiance et de l'estime de soi pour la personne en perte d'autonomie

- contribuer à la conservation de la denture le plus longtemps possible, favorisant une meilleure alimentation une amélioration de la phonation

- informer les professionnels des évolutions (nomenclature, nouvelles technologies, enjeux des coordinations de parcours, dispositif M T dents avec les CPAMs et ESPREVs)

- améliorer la relation avec le patient en situation de handicap

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

N'hésitez pas à solliciter des aménagements ou à nous faire connaître vos besoins spécifiques à l'inscription des stagiaires ou lors de l'entretien d'évaluation des besoins. En cas d'oubli ou de difficultés, vous pouvez exprimer vos besoins par mail : handident@gmail.com ou par téléphone auprès de votre référent formation : Madame DENIS 07 87 05 06 70 ou Madame LEMAN 06 20 09 14 10.

Méthodes

L'intervenant est un chirurgien-dentiste du réseau HANDIDENT accompagné d'un membre de l'équipe prévention qui, en complément, informera sur l'offre de soins régionale et l'environnement réglementaire et numérique en santé.

Moyens techniques :

Utilisation d'un support projeté et remise de supports de cours

Manipulation de différents outils (maquettes éducatives et différents outils d'hygiène)

Remise de kit d'hygiène et de révélateur de plaque dentaire

Evaluation



Délai de réalisation

Financement par l'établissement : des dates sont proposées dans les 3 mois après entretien avec le référent d'établissement .

Financement par l'ARS : selon l'ordre d'enregistrement de la demande.

Programme de la formation - 7 Heures

1. Anatomie. Physiologie

- . La cavité buccale
- . Les bases osseuses : maxillaire et mandibule
- . La dent
- . L'articulation temporo-mandibulaire
- . Le parodonte, dont la gencive
- . La déglutition, la salive

2. Les pathologies bucco-dentaires

- . L'infection : Pourquoi ? Comment ?
- . La plaque bactérienne et le tartre
- . Les origines de la carie La carie et son évolution La cellulite
- . La gingivite
- . L'évolution de la parodontite Pathologies de la muqueuse buccale Liens avec la santé générale

3. La prévention bucco-dentaire

- . Le matériel
- . Utilisation de la brosse à dents manuelle
- . Utilisation de la brosse à dents électriques
- . Soins à la compresse
- . Nettoyage des prothèses amovibles

4. La visite régulière chez le chirurgien-dentiste obligatoire et régulière

- . Visite annuelle chez le chirurgien-dentiste
- . Parcours de soins HANDIDENT
- . Boîte à outils HANDIDENT

5. Ateliers pratiques

- . Utilisation du révélateur de plaque dentaire pour évaluer l'efficacité de la technique utilisée

Tarifs de la formation
LISTE DES STAGIAIRES

La charte, la fiche descriptive de la structure, le devis signé, la liste des stagiaires et la convention doivent nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Le cout est de 200 € par stagiaire et comprend la formation, le support de cours et le kit d'hygiène buccodentaire (brosse à dents, dentifrice, révélateur de plaque dentaire).

L'effectif est de 8 personnes minimum et 15 personnes maximum. En cas d'effectif insuffisant le jour de la formation, un forfait pour 8 personnes sera facturé.

Un cout forfaitaire de 5 € par stagiaire peut être appliqué en cas de dispositions particulières (covid nécessitant des équipements de protection individuelle).

Le règlement doit nous parvenir dans les 15 jours suivant la formation par virement ou chèque à :

Association HANDIDENT Hauts-de-France
10, rue du petit boulevard BP 20127
59653 VILLENEUVE D'ASCQ

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16706	05044	16329732803	24
IBAN		CODE SWIFT	
FR76 1670 6050 4416 3297 3280 0324		AGRIFRPP867	

TARIF DE LA FORMATION

L'association est immatriculée en tant qu'organisme de formation continue auprès de la DIRECCTE sous le numéro : 31590697459 et OGDPC 1034 Référence de formation **10341500002**

Etablissement signataire de la charte HANDIDENT : 200€ XSTAGIAIRES =.€

Etablissement non-signataire de la charte HANDIDENT : 250€ XSTAGIAIRES =.€

Les documents renseignés et le règlement par chèque doivent nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation à :

Association HANDIDENT Hauts-de-France
10, rue du petit boulevard BP 20127
59653 VILLENEUVE D'ASCQ

Règlement par virement :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16706	05044	16329732803	24
IBAN		CODE SWIFT	
FR76 1670 6050 4416 3297 3280 0324		AGRIFRPP867	

EVALUATION DES BESOINS

Etablissement :

Nom prénom :

Fonction :

- Un référent à l'hygiène BD a-t'il été nommé ? OUI NON

- Demandez-vous une visite de contrôle chez le chirurgien-dentiste traitant avant l'entrée du résident dans votre établissement ? OUI NON

- Dans l'établissement, un brossage est-il effectué ?

OUI 1 fois par jour 2 fois par jour 3 fois par jour

- Qui effectue le brossage ?

NON |

Pourquoi ?

- Y a-t-il un ou plusieurs professionnels déjà formés à l'hygiène buccodentaire dans votre établissement ?

OUI NON

- Pendant le brossage, quelles sont les difficultés rencontrées ?

Non coopération de la personne

Outils mal adaptés /absence de matériel

Méconnaissance des bons gestes

Organisation du temps de travail

Autre, précisez :

.....

Quelles questions spécifiques souhaiteriez-vous aborder avec votre formateur ? (ex le bruxisme, la prothèse)

.....

.....

